



Communiqué

NON à la hausse de la CSG !

Les 9 Organisations nationales de retraités mesurent chaque jour la stupeur des retraités devant la hausse de 1,7 point (soit 25% de hausse) de la CSG qui vient de s'appliquer au versement de leurs pensions.

Cette perte de pouvoir d'achat, cumulée avec la suppression de la ½ part, la taxe de 0,3% sur les retraites, le gel des revalorisations, confirme la volonté des pouvoirs publics de considérer les retraites comme une variable d'ajustement de la politique économique.

Les retraités se feront entendre :

le Jeudi 15 mars 2018

contre la hausse de la CSG et pour la défense du pouvoir d'achat.

Parallèlement, les 9 Organisations entendent poursuivre leur mobilisation pour la défense des EHPAD et contre la misère qui leur est imposée via la réforme tarifaire. Devant les déclarations du 1^{er} ministre annonçant « une transformation profonde de l'organisation et du fonctionnement du système de santé », elles sont conscientes que c'est l'ensemble du système de soins et des services publics en général qui est menacé par les suppressions de postes, les réductions budgétaires, etc.

NON à la misère des EHPAD !

Aussi, elles seront solidaires des Confédérations et Fédérations syndicales qui appellent :

le jeudi 22 mars 2018

à une journée de grève et manifestations en défense des services publics et de la fonction publique.

Paris, le 16 février 2018